

FOCUS ^{#9} 11/25

la lettre de Qualimat Transports aux Opérateurs de Transport



Aide aux Opérateurs de Transport certifiés : rétrospective des précédents focus

En tant qu'Opérateur de Transport (OT), vous utilisez le référentiel au quotidien. Ce FOCUS vise à rappeler les fondamentaux de manière synthétique. Il constitue une base utile pour préparer vos audits ou vos formations internes. Sans remplacer les précédents numéros, ce FOCUS en reprend les points clés, les approfondit et les rend plus opérationnels, afin de vous accompagner efficacement dans votre démarche

1 La certification Qualimat Transport – l'essentiel (cf. Focus 1)

La certification Qualimat Transport garantit la sécurité sanitaire des matières premières et des aliments pour animaux transportés en vrac par route. Elle encadre les pratiques de transport afin de limiter les risques de contamination et renforcer la sécurité de la filière alimentaire animale.

Les références réglementaires

Conformité aux règlements européens (CE 178/2002, CE 183/2005, CE 999/2001) concernant la sécurité des aliments, l'hygiène et la traçabilité de tous les aliments, dont les aliments destinés aux animaux.

Les références Qualimat transport (Focus 1 et 7)

- [Le cahier des charges Qualimat Transport](#)
- [Le règlement de reconnaissance tierce partie](#)
- [Le recueil des positions techniques](#) : 18 fiches d'interprétation. Conseil : Les positions techniques n° 2-004 et 3-003 sont à maîtriser.

- [La base IDTF](#) : une base de données européenne des marchandises classées, avec les niveaux de nettoyage associés. Mise à jour mensuellement, elle est indispensable pour le système qualité (HACCP, procédures, formations) et la gestion opérationnelle quotidienne. **RAPPEL IMPORTANT** : Toute marchandise absente de la base IDTF est considérée comme interdite dans les contenants transportant des « produits ». Elle peut uniquement être transportée dans des contenants exclus de tout transport de produits. Pour demander sa classification, veuillez remplir le [formulaire de \(re\)classification en ligne](#).
- Les documents Qualimat Transport sont régulièrement actualisés (voir [Focus 3](#)), en lien avec les évolutions réglementaires et les besoins de la filière. Ils sont élaborés par des groupes d'experts. Vos suggestions sont les bienvenues et sont étudiées avec attention.

2 Les définitions à maîtriser dans le cadre du dispositif de certification Qualimat transport (Focus 1, 2, 6.1 et 6.2)

Sécurité sanitaire	Désigne l'ensemble des pratiques et procédures visant à éviter toute contamination des matières premières destinées à l'alimentation animale. Elle a pour objectif de garantir l'innocuité des produits transportés et protéger la santé animale et humaine en conformité avec les exigences réglementaires et les standards Qualimat Transport.
Danger	Un danger est un agent biologique (ex. salmonelle), chimique (ex : résidu de produit chimique comme le plomb) ou physique (ex : bris de verre) pouvant avoir un effet néfaste sur la santé.
Risque	Une fonction de la probabilité et de la gravité d'un effet néfaste sur la santé, du fait de la présence d'un danger (Source : règlement 183 / 2005).
Marchandise	Toute matière transportée dans un contenant objet du cahier des charges Qualimat Transport. Ce terme inclut les produits.
Marchandises Interdites	Marchandises qui ne sont autorisées à aucun moment à être véhiculées en vrac dans des contenants qui auront à transporter des produits.
Produits	Toute matière pouvant entrer dans la composition des aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires ou susceptible de l'être.

3 Comment le dispositif Qualimat Transport participe à la maîtrise des risques (Focus 1, 2, 4, 5 et 8)

Mise en place d'un système qualité : traçabilité et HACCP (📄 Focus 2 et 📄 Focus 1)

L'HACCP (Hazard Analysis of Critical Control Points) est un outil clé permettant d'identifier, évaluer et maîtriser les dangers sanitaires.

Votre étude doit être réalisée, mise à jour régulièrement et transmise à votre organisme de certification avant chaque audit. Elle constitue un pilier essentiel du système de sécurité sanitaire de votre entreprise.

Les documents liés aux flux de marchandises, tels que les lettres de voiture et les bons de lavage, font partie intégrante de la traçabilité. Ils doivent être conservés et seront examinés par l'auditeur.



Les Questionnaires Préalables d'Entreprise (QPE). (📄 Focus 8)

Le QPE est clé pour l'audit. Il permet à l'Organisme de Certification (OC) de mieux connaître votre entreprise en amont. Il doit être mis à jour et transmis chaque année à votre OC car il sert notamment à calculer la durée d'audit.



Attention : un QPE mal renseigné peut entraîner une non-conformité majeure si la durée d'audit est mal estimée.

Maintenance régulière du matériel (📌 Focus 1)

Un matériel de transport mal entretenu peut provoquer des risques sanitaires comme par exemple :

- Biologiques : prolifération bactérienne liée aux points de rétention.
- Physiques : présence de corps étrangers dus à des pièces qui se détachent ou se détériorent.
- Chimiques : résidus de produit de maintenance non agréés contact alimentaire

Le § 6 du cahier des charges Qualimat Transport impose la mise en place de modalités de maintenance préventive et curative, formalisées dans votre système qualité.



Formation du personnel aux techniques de nettoyage et sensibilisation aux risques (📌 Focus 1 et 📌 Focus 4.1)

Une équipe bien formée permet de prévenir les erreurs, de résoudre efficacement les problèmes, et d'optimiser les ressources en temps et en argent.



Rappel essentiel : tous les collaborateurs impliqués dans l'application du cahier des charges Qualimat Transport doivent être informés et formés à son contenu et à sa mise en œuvre.

Nettoyage des contenants : exigences et traçabilité (📌 Focus 4.1)

Le cahier des charges Qualimat Transport définit quatre niveaux de nettoyage : A, B, C et D. Chaque opération de nettoyage doit être enregistrée et archivée afin d'assurer une traçabilité en cas d'audit, de contrôle sanitaire ou d'alerte*.



Rappel important : en cas de déclenchement d'alerte par OQUALIM, un nettoyage de niveau D du ou des contenants visé(s) est demandé.

Les niveaux de nettoyage définis dans la base IDTF sont des seuils minimaux : il est du ressort de l'Opérateur de transport de s'assurer que les contenants soient vides, propres et secs (ou vides et propres pour les citernes transportant des liquides).

Les niveaux de nettoyage et le classement des marchandises sont issus d'une analyse des dangers et des risques. Certaines marchandises nécessitant un niveau B ou C peuvent bénéficier de dégressivités selon les cas (📌 Focus 4.1).

Réalisation d'audits terrain (📌 Focus 5)

Le Règlement de Reconnaissance Tierce Partie prévoit plusieurs types d'audits. À l'issue de chaque audit, l'auditeur transmet un rapport pouvant contenir des non-conformités ou des écarts. Il revient à l'opérateur de transport de répondre aux constats d'audit, en apportant des actions correctives appropriées. Ci-dessous, vous trouverez des méthodes recommandées pour identifier les causes racines et mettre en œuvre des solutions efficaces.

*Alerte = Signalement effectué aux Pouvoirs Publics lorsqu'une non-conformité a été détectée sur un ou des aliments pour animaux déjà mis sur le marché (source : Avis du CSNA 2022 - Signalement des non-conformités).



Un exemple concret de fiche d'écart dans le cadre d'un rapport d'audit (📌 Focus 5)

1. Ecart constaté : rédigé par votre auditeur selon la méthode du trépied.

DESCRIPTION DE L'ECART			
☐	Ecart Critique	☒	Ecart Majeur
☐		☐	Ecart mineur
Paragraphe Concerné :		7.2.1	
☒	Ecart Applicatif	☐	Ecart Documentaire
Rappel de l'exigence : Quatre niveaux de nettoyage sont identifiés dans l'IDTF, en fonction de la qualification de(s) marchandises transportées précédemment. Constat de l'écart : Absence de lavage de niveau D : La benne immatriculée XXX a transporté le 15/03/2025 des céréales N°IDTF 40341 ; la lettre de voiture n°XX du 14/03/2025 indique que cette même benne a transporté du verre ménager issu de la collecte sélective n°IDTF 20036 précédemment. La base IDTF indique qu'un nettoyage de niveau D est requis après le transport de la marchandise n°20036. Risque : Risque de contamination physique et/biologique.			
Nom de l'auditeur		Auditeur Xxxx	Visa de l'auditeur
			VISA

2. La réponse de l'OT à l'OC : Analyse de causes racines, correction de la non-conformité, et mise en place des actions correctives (voir tableau ci-après). [Focus 5](#)

ENTREPRISE

CAUSE DE L'ECART	méthodes préconisées: les 5 pourquoi : poser la question "pourquoi" 5 fois de suite pour remonter à la source. Le diagramme d'Ishikawa (ou en arrêtes de poisson) : identifier les facteurs influents, classer les causes par catégories (méthode, matériel; main-d'oeuvre, milieu, matière). --> Exemples de causes racines possibles pour le problème évoqué plus haut: <i>Interprétation erronée des exigences</i> <i>absence de contrôle interne</i> <i>absence de formation au Cahier des charges Qualimat transport ou à la base IDTF</i>					
CORRECTION	C'est la solution apportées à un problème existant. C'est la résolution immédiate du problème constaté. --> Exemples de corrections possibles en continuité avec le cas évoqué ici: <i>Réalisation du nettoyage requis et enregistrement,</i> <i>Immobilisation de la benne ayant transporté une marchandise interdite (le cas échéant),</i> <i>Réalisation d'une procédure de réaffectation(le cas échéant),</i> <i>Correction des registres présentant des erreurs de classification,</i> <i>Communication / sensibilisation de la personne si erreur.</i>					
ACTION CORRECTIVE	Supprimer la cause profonde du problème, empêcher la réapparition du problème identifié --> Exemples de corrections possibles en continuité avec le cas évoqué ici: <i>Developpment ou amélioration des supports et procédures de formation. Revoir les fréquences de formation, tester les connaissances, etc...</i> <i>organiser une campagne de formation,</i> <i>Mise en place de contrôles internes : double vérification, système de blocage informatique, audits internes,</i> <i>Revisiter l'HACCP, prendre en compte le risque et les mesures de maîtrise.</i>					
Responsable		Mme QUIGERETOUT	Délai	xx/xx/xxxx	Visa	QGRTT
			Date	xx/xx/xxxx		



Attention : veillez à remplir ces 3 cases afin que votre réponse puisse satisfaire votre auditeur et cloturer votre non-conformité. Le remplissage de ces 3 volets est imposé pour un écart majeur et critique.

I Les outils d'aide [Focus 7](#)

Ressources disponibles sur le site Qualimat Transport :

- ↓ [Les documents de référence](#)
- ↓ [Liste des opérateurs de transports certifiés Qualimat Transport](#)
- ↓ [Les stations de lavage enregistrées](#)
- ↓ [Les organismes certificateurs habilités](#)
- ↓ [Un guide des démarches "pas à pas"](#)
- ↓ [Une foire aux questions](#)
- ↓ [L'ensemble des numéros FOCUS](#)



Besoin d'aide ?

L'équipe Qualimat Transport se tient à votre écoute

Au tél :
02 97 42 75 76

Par mail :
support.transport@qualimat.org